

**PRESENTATION DU STAGE SURF DE FIN D'ANNEE DE L'AS  
DOCUMENT A CONSERVER PAR LES PARENTS**

Le Mercredi 7 Février, les élèves seront prévenus par un appel au micro de la mise en ligne de ces documents. Ils seront disponibles sur l'ENT du collège et sur le site de l'AS.

<https://padlet.com/philippepey/as-du-coll-ge-de-labarthe-sur-l-ze-cqdbzxoeli2373r4>

Si des élèves ne disposent pas de moyens d'impression, ils pourront en demander à leur enseignant d'EPS.

<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser un temps fort pour les élèves de l'AS</li> <li>2. Proposer la pratique d'activité de pleine nature</li> <li>3. Permettre l'apprentissage de la vie en collectivité</li> </ol>
<b>Dates</b>	<p>Départ le <b>Lundi 17 Juin</b> à 8h45 devant le collège Retour le <b>Jeudi 20 Juin</b> à 19h.</p> <p>Les élèves pourront donc venir en transport scolaire le lundi et repartir sous la responsabilité de responsables légaux le Jeudi soir.</p>
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stage de 4 jours</li> <li>-Camping Oyam à Bidart</li> <li>-Ecole de surf de Biarritz. Encadrement cours de surf <a href="http://www.surf-camp-biarritz.com/">http://www.surf-camp-biarritz.com/</a></li> <li>-Sortie encadrée par les professeurs d'EPS</li> <li>-Transport en BUS</li> </ul>
<b>Nombre de places</b>	<p align="center"><b>48 élèves</b></p> <p>Nombre de places limité pour des raisons logistiques, mais aussi financières et de sécurité <b>Les élèves de 3<sup>èmes</sup> ne peuvent pas participer pour cause de DNB</b> <b>Les élèves d'italien et de latin devront choisir entre les 2 séjours.</b></p>
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 séances de surf encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat</li> <li>Activités encadrées par les professeurs d'EPS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Natation, beach volley, football, cerf volant, marche....</li> <li>- Une animation relative à l'environnement</li> </ul> </li> </ul>
<b>4 Pré requis</b>	<p><b>Cotisation</b> : Etre inscrit à l'AS en 2023-24 <b>Investissement</b> : Avoir participé même de façon symbolique à la vente de bulbes du mois de Novembre <b>Assiduité</b> : Etre assidu(e) aux entrainements et compétitions du Mercredi et avoir justifié de ses absences rapidement. <b>Discipline</b> : Ne pas poser de problème de discipline à l'AS ET en cours ou au collège. Une vérification sera effectuée auprès de la vie scolaire.</p>

## MODALITES D'INSCRIPTION

<p><b>Retrait du dossier</b></p> <p><b>A partir du Lundi 12 Février sur ENT</b></p>	<p><b>Lien direct page d'accueil ENT du collège ou colonne de droite :</b></p> <p>1/ Accès direct. Cliquez sur Association Sportive                  2/ Colonne CAMP SURF : télécharger les documents  <b>OU</b> Sur le site de l'AS du collège :  <a href="https://padlet.com/philippepey/as-du-coll-ge-de-labarthe-sur-l-ze-cqdbzxoeli2373r4">https://padlet.com/philippepey/as-du-coll-ge-de-labarthe-sur-l-ze-cqdbzxoeli2373r4</a></p> <p><i>Si vous ne pouvez imprimer le dossier d'inscription et la fiche sanitaire, votre enfant pourra demander un dossier à son professeur d'AS.</i></p>
<p><b>Rappel et ordre de priorité</b></p>	<p>L'objectif des enseignants d'EPS est d'offrir à chaque élève l'opportunité de participer au stage surf <u>au moins une fois durant sa scolarité au collège.</u></p> <p>Grace à la vente de bulbes, nous pouvons aider toutes les familles et mettre en place des <u>tarifs différenciés</u> afin de favoriser l'accès au plus grand nombre. Nous nous basons sur le taux de prise en charge de la restauration scolaire (pas de prise en charge, 50% ou 100%).</p> <p>L'<b>ordre de priorité</b> utilisé pour hiérarchiser les dossiers figure dans le dossier d'inscription.</p>
<p><b>Tarif du stage</b></p>	<p><b>3 tarifs différents</b> (comprenant cours de Surf, hébergement, repas et transport)</p> <p>Cas 1 : Pas de prise en charge restauration : <b>276 €</b> (4x69€)                  Cas 2 : 50% de la prise en charge: <b>246€</b> (4x61,5€)                  Cas 3 : 100% de prise en charge restauration : <b>216 €</b> (4x54€)</p> <p><i>NB : le coût réel du séjour est de 304€. L'AS participe à hauteur de 23 € et le FSE de 5€ pour les 48 élèves</i></p>
<p><b>Pièces à rassembler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le <b>dossier</b> d'inscription rempli et signé (à imprimer depuis ENT)</li> <li>-La <b>fiche sanitaire</b> de liaison (à imprimer depuis ENT)</li> <li>-<b>3 Attestations</b> : carte vitale, mutuelle et assurance scolaire à jour</li> <li>-Le <b>paiement</b> du stage en 1, 2 ou 4 chèques</li> <li>-<b>Attestation savoir nager</b>, 50m délivrée par un MNS (maître nageur sauveteur)</li> </ul>
<p><b>Remise du dossier d'inscription</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Mardi 12 Mars 10h20 en salle détente</b></p> <p>Aucun dossier ne sera accepté avant cette date                  Le dossier doit être <b>COMPLET</b> (dossiers incomplets placés en dernier)  <u>Remis UNIQUEMENT aux professeurs EPS (PAS à la vie scolaire, PAS au professeur principal)</u></p> <p>L'ordre de priorité s'applique sur les dossiers ramenés le 12 Mars                  Si le stage reste incomplet après le 12 Mars, nous accepterons les dossiers rendus en retard qui seront acceptés dans l'ordre de retour.                  5 places en liste d'attente</p>
<p><b>Annulation</b></p>	<p>En cas de blessure ou de maladie remboursement total sur présentation d'un certificat médical. Le professeur de l'AS doit être prévenu rapidement afin qu'un autre enfant puisse bénéficier de la place.</p>
<p><b>Affichage de la liste des participants</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Lundi 18 Mars à 12h30 au collège, sur l'ENT et le site de l'AS</b></p>